Ce document a été mis en ligne le 02/07/2026 10:12

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 24 juin 2026

Date de convocation : 17/06/2026
Nombre de conseillers en exercice : 75
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Bertry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Objet : Délibération 2026/109 portant désignation des représentants au sein des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement

Membres présents (59) : MAILLARD Laurent, PORTIER Carole, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, CAFFIAUX Alban, DMYTRUS Cécile, SOUPLY Paul, TERLYNCK Audrey, LECLERCQ Bruno, LEBRUN Christophe, HOTTON Sandrine, BERA Audrey, FORRIÈRES Daniel, BRICOUT Frédéric, CHMIELEWSKI Dominique, COLLIN Denis, DEVIENNE Marc, POULAIN Bernard, CAILLAUX Céline, DENIZON Violenne, MATON Audrey, MERY-DUEZ Anne-Sophie, THUILLEZ Martine, TRIOUX Sandrine, BRISSEZ Renelle, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, DELSART Bettina, MARTIN Rémy, RAMETTE Vincent, WATREMETZ Jean-Luc, DEMADE Aymeric, DESCAMPS Olivier, PORCHERET Didier, SIMEON Nicolas, SIMEON Serge, CLERC Fanny, THEBERT Chloé, PAQUET Pascal, CALVANESE Pasquale, MERIAUX Christelle, FONTAINE Cédric, LESNE SETIAUX Monique, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUÈRE Laurence, MACHUT Frédéric, KUDLA Barbara, VILLAIN Bruno, WAXIN Julien, NICAISE GODELIEZ Véronique, QUENNESSON Gérard, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, QUEVREUX Patrice, DOERLER Axelle, MELI Jérôme, LEFEBVRE Maïté

Membres ayant donné procuration (8) : BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, MOTY Martine à WATREMETZ Jean-Luc, DUDANT Pierre-Henri à SOUPLY Paul, GOMANNE Dominique à LEBRUN Christophe, BONIFACE Didier à POULAIN Bernard, RIQUET Alain à THUILLEZ Martine, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, GERARD Pascal à WAXIN Julien

Membres excusés (3) : DISDIER Mélanie, FRANCOIS Michel, GARCIA David

Membres absents (5) : HERMANT Géry, HISBERGUE Antoine, DUBUIS Bernadette, GALLIEZ Cindy, RICHEZ Jean Pierre

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Ce document a été mis en ligne le 02/07/2026 10:12

/2026

Délibération 2026/109 portant désignation des représentants au sein des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement

Dans le cadre de la représentation de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au sein des établissements publics locaux d'enseignement (collèges et lycées) présents sur son territoire, il convient de procéder à la désignation de ses représentants au sein des conseils d'administration.

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L421-2 et R421-14 à R421-17 fixant la composition du conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) ;
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-7 relatif à la désignation des délégués de l'établissement public de coopération intercommunale au sein d'organismes extérieurs ;
Considérant que la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein des conseils d'administration des collèges et lycées du territoire ;
Considérant que, conformément aux articles L. 5711-1 et L. 5721-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le choix de l'organe délibérant de l'intercommunalité dotée d'une fiscalité propre peut porter soit sur l'un de ses membres, soit sur tout conseiller municipal d'une commune membre ;
Considérant que les nominations s'effectuent selon la procédure du scrutin secret uninominal à trois tours, avec la possibilité pour le conseil communautaire, à l'unanimité, de décider de ne pas procéder par scrutin secret, conformément aux dispositions introduites par la loi « 3DS » du 21 février 2022, codifiées à l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée procède aux désignations suivantes :

Établissements public locaux	Titulaires	Suppléants
CAUDRY		
Collège Jean Monnet	M. Vincent RAMETTE	M. Marc DEVIENNE
Collège Jacques Prévert	M. Julien WAXIN	M. Fabrice BACCOUT
Lycée Joseph-Marie Jacquard	Mme Cécile DMYTRUS	M. Gilles PELLETIER
LE CATEAU-CAMBRESIS		
Collège Jean Rostand	M. Christophe LEBRUN	M. Bruno VILLAIN
Lycée Camille Desmoulins	M. Jérémy RICHARD	Mme Barbara KUDLA
AVESNES-LES-AUBERT		
Collège Paul Langevin	M. Stéphane JUMEAUX	M. Gérard QUENESSON
WALINCOURT-SELVIGNY		
Collège François Villon	Mme Monique LESNE-SETIAUX	Mme Marie-Josée DEPREZ

Le secrétaire de séance,
Jérémy RICHARD

IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Acte certifié exécutoire
Transmission en Sous-Préfecture le 30/06/2026
Publication le 02/07/2026

Pour expédition conforme
Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional
Serge SIMEON

CA2C Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis

Registre des délibérations

Ce document a été mis en ligne le 02/07/2026 10:12

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL2026_0109**
Objet :	**Délibération 2026/109 portant désignation des représentants au sein des conseils d?administration des établissements publics locaux d?enseignement**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-06-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	059-200030633-20260624-DEL2026_0109-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	972 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2026_109.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20260624-DEL2026_0109-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	224.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 juin 2026 à 14h40min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 juin 2026 à 14h41min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 juin 2026 à 14h41min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 juin 2026 à 14h41min49s	Reçu par le MI le 2026-06-30